

## Informations administratives



Bulletin officiel n°10 du 6 mars 2025

### Instruction en famille / CNED

Pour tout renseignement veuillez vous référer à [la note concernant les cours à distance](#) ainsi qu'au [vademecum sur le CNED](#).

### Accueil des stagiaires de seconde dans les établissements scolaires

Le stage d'observation obligatoire pour l'ensemble des élèves de seconde peut désormais se dérouler dans les établissements scolaires. Pour publier une offre de stage, utilisez la plateforme [1élève1stage](#) accessible aux élèves depuis le 13 février, elle reste ouverte aux entreprises et administrations pour le dépôt de leurs offres.

### AFFELNET 6<sup>ème</sup>

[La circulaire sur la procédure d'affectation en 6<sup>ème</sup> - AFFELNET 6<sup>ème</sup> et ses annexes](#) ont été publiées sur le PIA.

### Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

Le [programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité](#), publié au Journal officiel du 5 février 2025, vise à développer des comportements responsables et respectueux, contribuant ainsi à la construction individuelle et sociale des futurs citoyens. Il allie l'acquisition de connaissances scientifiques et juridiques à la transmission de valeurs citoyennes et au développement de compétences psychosociales essentielles.

Ce programme a bénéficié d'une large consultation des professionnels de l'éducation, formateurs, personnels de santé et sociologues. Il s'articule autour de trois axes fondamentaux

- Se connaître, vivre et grandir avec son corps,
- Rencontrer les autres et construire avec eux des relations épanouissantes,
- Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

Pour chaque axe, des objectifs d'apprentissage adaptés à chaque niveau ont été définis, assurant une progression cohérente et respectueuse du développement de l'enfant. A l'école, ses objectifs sont concentrés sur la connaissance et l'affirmation de soi et l'établissement de relations équilibrées et respectueuses avec les autres.

Dès la rentrée de septembre 2025, ce programme concernera tous les élèves et permettra la mise en œuvre effective des trois séances annuelles obligatoires chaque année, telles que prévues dans le code de l'éducation. [La circulaire du 4 février 2025](#) détaille les modalités de mise en œuvre et souligne l'importance d'adapter le contenu à la maturité des élèves.

# Les infos du pôle ressources

## - Comment instaurer un climat positif dans ma classe -

### Pendant la classe / Favoriser l'organisation, la planification, le traitement de l'information

- **Pourquoi** : Soulager l'écrit, avoir des repères temporels et méthodologiques lors des apprentissages.

#### ➤ **Comment, différentes possibilités :**

- Expliciter les étapes et les démarches d'une tâche, proposer des fiches de procédures, des listes de vérification

## - Glossaire -

EE : Equipe Educative

L'Equipe Educative regroupe les professionnels (enseignants, enseignants spécialisés, éducateurs et éventuellement, intervenants extérieurs tels que les services de soins) et les parents. La réunion d'une équipe éducative est initiée et pilotée par le directeur d'école dans le premier degré. C'est un lieu de dialogue et de concertation où s'élabore et s'ajuste le projet individuel de l'élève, handicapé ou non. C'est un temps préalable à toute saisine MDPH. L'enseignant référent peut y être convié.

# Informations pédagogiques



- [Sudoku](#), nouvelle idée pour vos **30' d'APQ**, proposée par le groupe départemental EPS et l'USEP. À vous de jouer !



**ÉGALITÉ  
FILLES  
GARÇONS**

- [Semaine de l'égalité entre les filles et les garçons à l'Ecole](#)  
du 6 au 13 mars 20225